

Conditions générales de ventes

1490 Training Club

Le membre déclare avoir pris connaissance et être d'accord avec les conditions générales décrites dans ce document ainsi qu'avec le Règlement d'Ordre Intérieur. Ce contrat d'affiliation est fait en version électronique dont je déclare avoir reçu un exemplaire.

1. Généralités

- 1.1. Le Membre conclut un contrat avec CX² SRL. La relation contractuelle entre CX² SPRL et le Membre est stipulée dans les articles ci-dessous.
- 1.2. CX² SRL, dont le siège social est établi au 5 Avenue des Noirs Talons à 1490 Court-Saint-Etienne, est un club privé qui met ses locaux et équipements à la disposition de ses Membres dans le but principal de leur permettre d'exercer des activités de Hyrox et d'autres activités sportives. Elle le fait dans la mesure de ses moyens. Ces locaux sont désignés ci-après par « 1490 Training Club ».
- 1.3. CX² SRL se réserve le droit d'accepter ou de refuser l'inscription d'un Membre sans devoir se justifier (ou « tout refus sera justifié oralement au candidat »)

2. Affiliation

- 2.1. Toute personne devient Membre dès la signature du contrat pour la durée spécifiée dans celui-ci. Dès lors, le nouveau Membre déclare avoir pris connaissance des services offerts à ce moment-là par la société CX² SRL. Cependant, ces services ainsi que les heures d'ouvertures peuvent varier, sans préavis et aucun recours ne peut être introduit.
- 2.2. Type d'encadrement - Le Membre a le droit d'accéder au club tous les jours pour assister aux cours de groupes du jour (Workout of the Day), et aux éventuelles heures « Open Gym » pour autant que le coach responsable donne son accord.
- 2.3. Le Membre peut seulement s'entraîner au club en présence d'un coach du 1490 Training Club et a seulement accès au club pendant les heures d'ouvertures.
- 2.4. Chaque Membre est tenu de se présenter auprès d'un coach ou au bureau d'accueil lors de chaque visite.
- 2.5. Tout abonnement est strictement personnel, non transmissible et non cessible.
- 2.6. Les cotisations peuvent être majorées à tout moment et sans avertissement. Les contrats en cours, perdurent selon les conditions signées initialement jusqu'à leur terme ou renouvellement.

3. Accès Membre

3.1. Après signature du contrat, le Membre se voit remettre des codes pour accéder au module de réservation en ligne. Ces codes sont strictement personnels et ne peuvent servir qu'à la réservation de séances dudit Membre.

3.2. L'accès au 1490 Training Club n'est autorisé que suite à une réservation valide. De manière exceptionnelle, une réservation peut être validée par l'un des responsables, c'est-à-dire un coach ou les gérants du 1490 Training Club (last minute ou cours d'essai).

3.3. CX² SRL se réserve le droit de refuser l'accès au 1490 Training Club à un Membre en cas d'abus commis avec ses codes de réservation.

3.4. CX² SRL se réserve le droit d'exiger la présentation d'une pièce d'identité lors de l'inscription d'un nouveau Membre.

3.5. CX² SRL pourra, à tout moment, demander aux Membres de justifier leur identité afin de pouvoir contrôler que les personnes fréquentant le 1490 Training Club sont effectivement Membres du club.

4. Assurance

4.1. CX² SRL décline toute responsabilité à l'égard de ses Membres ou de tout tiers, à l'exception de (i) sa responsabilité éventuelle à l'égard de ses Membres en cas d'acte malveillant ou de faute grave du fait de CX² SRL ou de l'un de ses proposés, et de (ii) sa responsabilité éventuelle en cas de décès ou de lésion corporelle de l'un de ses Membres à la suite d'agissements ou de négligence de la part de CX² SRL.

4.2. Bien que CX² SRL ait souscrit une R.C. couvrant des risques limités, celle-ci ne remplace pas une assurance hospitalisation et il est conseillé à chaque Membre de s'assurer individuellement. Le Membre assume seul la responsabilité des accidents personnels pouvant l'affecter ainsi que la responsabilité de ses objets personnels.

4.3. Chaque Membre s'assure lui-même contre les accidents personnels. Votre courtier en assurances peut vous donner plus d'informations. Il est expressément convenu que CX² SRL ne peut elle-même être mise en cause pour les cas non couverts par la police ou pour les montants dépassant la couverture.

4.4. CX² SRL et ses collaborateurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables en cas de perte, de dommages ou de vol de biens dans l'enceinte du club. Le Membre est prié de toujours ranger ses objets (de valeur). Des casiers prévus à cet effet sont mis à disposition.

5. Durée d'abonnement & Résiliation

5.1. Durée d'abonnement : un contrat d'abonnement est conclu pour une durée déterminée de 1, 6 ou 12 mois complets payés au tarif plein. Il n'y a pas de reconduction tacite de ces abonnements. Au terme de la période, les accès sont désactivés. Si un Membre laisse plus de 3 mois entre deux affiliations, il pourra lui être exigé à nouveau des frais d'inscription.

5.2. CX² SRL peut rompre le contrat d'affiliation au préjudice du Membre, sans donner le moindre droit à toute forme de dommages et intérêts, si le Membre ne respecte pas les règles internes mais aussi en vertu des présentes conditions générales, si l'accès du Membre au club est refusé ou si ce droit lui est retiré.

5.3. Si le Membre est en mesure de prouver que CX² SRL néglige sérieusement les obligations contractuelles et si, et seulement si, CX³ SRL en est informée par le Membre par courrier recommandé dans les 3 jours suivant le constat de ce manquement, CX² SRL acceptera de résilier immédiatement le contrat et, au besoin, de payer une compensation au titre de préjudice subi démontrable, pour autant que le montant de cette compensation ne soit pas supérieur au solde des frais d'affiliation dus jusqu'à la fin du contrat.

5.4. Tout autre mode de résiliation dans le chef du Membre, tel qu'une cessation unilatérale des paiements mensuels via la banque, est considéré comme une rupture de contrat illégitime. Dans ce cas, la totalité des versements au titre des frais d'abonnement restent dus. Si le Membre ne s'acquitte pas volontairement de ces montants dus, CX² SRL fera appel à un bureau de recouvrement en vue de l'encaissement de la créance. Dans ce cas, le bureau de recouvrement facturera le Membre d'une indemnisation forfaitaire de 50 euros en sus des sommes dues.

6. Suspension

6.1. En cas de maladie, de blessures ou de lésions entraînant une convalescence de longue durée, ainsi que de stage ou d'obligation professionnelle, l'affiliation peut, moyennant l'autorisation écrite de CX² SRL, être suspendue temporairement et ce, pour une période de minimum 3 semaines et 12 mois maximum.

6.2. La suspension à la discrétion de CX² SRL, est uniquement possible après la remise d'une attestation médicale. La date de fin de l'empêchement doit être mentionnée sur cette attestation.

6.3. L'obligation financière du Membre est suspendue pour la durée réelle de la suspension. La date d'expiration du contrat en cours sera prolongée d'une durée équivalente à celle de la suspension réelle.

7. Personal Training

7.1. Des services de personal training sont proposés par CX² SRL ainsi que par des tiers dans ses établissements. Les services de personal training ne sont pas compris dans l'abonnement. CX² SRL décline toute responsabilité en ce qui concerne ces entraînements.

8. Règlement intérieur

8.1. Le Membre a connaissance du fait qu'un règlement d'ordre intérieur s'applique au sein du 1490 Training Club. Ce règlement d'ordre intérieur est disponible dans le club et peut, sur demande, être obtenu à la réception du club. Le Membre est tenu de respecter ce règlement d'ordre intérieur.

8.2. CX² SRL (ou l'un de ses collaborateurs) se réserve le droit de refuser ou d'interdire à tout moment l'accès au club aux personnes dont le comportement le justifie.

8.3. Les Membres et leurs invités seront respectueux du club et de ses équipements. Ils suivront les conseils du gérant, du personnel ou des coachs. Si des Membres ou leurs invités endommagent le club ou ses équipements par suite de négligence ou d'imprudence, ils devront régler ce dommage. Un comportement brutal, irresponsable ou agressif entraînera toujours la cessation immédiate du contrat d'affiliation – sans aucun dédommagement vis-à-vis du Membre comme stipulé dans l'article 5.2.

8.4. La direction et/ou un coach a le droit d'écartier un invité, un visiteur ou un Membre si nécessaire. Fumer, consommer des produits stupéfiants ou dopants, boire de l'alcool (sauf événements spéciaux) est interdit dans le club.

9. Etat de santé du Membre

9.1. Par la présente le Membre déclare qu'il/elle est en bonne santé, qu'il n'existe aucune raison médicale ou autre qui l'empêcherait de faire un effort physique et qu'un effort physique ne peut nuire à sa santé, à sa sécurité et/ou à sa condition physique.

9.2. Il est interdit de fréquenter le club en cas d'infection, de maladie contagieuse ou de blessures comme des plaies ouvertes ou des ulcères ouverts, etc., en raison du risque de porter atteinte à la santé, à la sécurité et/ou à la condition physique des autres Membres.

9.3. L'âge minimum pour souscrire un abonnement est de 18 ans. L'affiliation est possible pour les mineurs, à condition d'être accompagné d'un tuteur légal. Les enfants de moins de 12 ans ne peuvent pas circuler seuls dans le club et doivent à tout moment être accompagnés de leurs parents, ou rester dans la zone prévue à cet effet sous la responsabilité de l'accompagnant. CX² SRL décline toute responsabilité quant aux agissements du mineur dans ses locaux, celui-ci restant entièrement sous la responsabilité des parents et/ou accompagnants.

10. Protection de la vie privée et droit à l'image

10.1. CX² SRL observe les stipulations de la loi sur la protection de la vie privée en ce qui concerne le traitement des données personnelles du 8 décembre 1992.

10.2. Le responsable pour le traitement de vos données personnelles est CX² SRL, dont le siège social est établi au 5 Rue des Noirs Talons à 1490 Court-Saint-Etienne.

10.3. Si vous nous transmettez vos données personnelles, elles seront introduites dans notre

fichier clients et traitées :

- pour la gestion du fichier clients, les produits et services offerts
- pour faire une étude du marché
- pour vous informer des nouveaux produits et services
- pour la réalisation de campagnes informatives ou promotionnelles

10.4. Vos données personnelles ne seront pas transmises à des tiers.

10.5. Pour autant que vous adressiez une demande datée et soussignée à CX² SRL (5, Rue des Noirs Talons à 1490 Court-Saint-Etienne) et pour autant que vous ajoutiez une preuve de votre identité (copie de votre carte d'identité), vous pouvez recevoir par écrit gratuitement un aperçu de vos données personnelles et obtenir éventuellement une rectification des données incorrectes, incomplètes ou sans rapport avec l'activité du Membre au sein du 1490 Training Club. Nous vous communiquerons vos données personnelles au plus tard 45 jours après votre demande.

10.6. Autorisation de diffusion du droit à l'image.

En acceptant les termes et conditions, le membre autorise la diffusion de photographies et vidéos dans lesquelles il apparaît en train de pratiquer des activités au sein du 1490 Training Club. La diffusion peut se faire dans des médias comme un site web et/ou un blog et/ou un réseau social du 1490 Training Club. Les légendes des photos, les inscriptions ou commentaires des vidéos ne comporteront pas de renseignements susceptibles d'identifier le membre sauf "identification/tagging" fait par le membre lui-même.

Cette autorisation peut être retirée sur simple demande écrite datée et signée à CX² SRL (5, Rue des Noirs Talons à 1490 Court-Saint-Etienne) et pour autant que vous ajoutiez une preuve de votre identité (copie de votre carte d'identité).

11. Dispositions finales

11.1. Seuls des accords écrits peuvent être conclus entre le Membre et CX² SRL et peuvent uniquement être modifiés par écrit, hormis les exceptions telles que prévues dans les présentes conditions générales.

11.2. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions précitées serait considérée comme nulle ou illégale, les autres dispositions resteraient néanmoins valables.

11.3 En cas de litige, Régie par le droit belge. Tribunal compétent : Nivelles.